



Déterminés et constructifs pour les kinés !

L'URPS Kiné IDF, que je préside depuis 5 ans, a été très active, pour vous. Une priorité a été de renforcer notre communication : transmission des informations officielles, et relai efficace des kinésithérapeutes vers les pouvoirs publics. Au plus fort de la crise de la COVID, vous êtes plus de 10 000 à avoir suivi nos informations.

Avec cette nouvelle équipe, nous poursuivrons les projets engagés ; nous tirerons le meilleur parti des réformes impulsées par l'Etat ; nous serons aussi force de proposition.

Je m'engage, avec une liste impliquée, renouvelée, paritaire et inter-générationnelle pour une vision construite et constructive de la kinésithérapie.

Yvan TOURJANSKY • Tête de liste en Île-de-France

Plus d'infos sur

Ouvrez le QR code avec l'appareil photo de votre smartphone



9 PRIORITÉS POUR LES KINÉSITHÉRAPEUTES D'ÎLE DE FRANCE

LES KINÉSITHÉRAPEUTES ACTEURS CLÉS DE LA PRÉVENTION :

1. En milieu scolaire et auprès des personnes âgées
2. Dans l'accompagnement des patientes atteintes du cancer du sein
3. Grâce à une action dans la durée dans les cas de maladies chroniques

DES PROFESSIONNELS VALORISÉS ET DE NOUVELLES CONDITIONS D'ACTIVITÉ :

4. Veiller aux conditions d'exercice, afin d'éviter l'épuisement professionnel
5. Recueillir les besoins des professionnels, les accompagner, et les représenter
6. Promouvoir l'accès direct et les pratiques avancées

UNE RÉPONSE AUX NOUVEAUX DÉFIS ET ENJEUX POUR LES KINÉSITHÉRAPEUTES :

7. Les JO 2024, pour mieux connaître et reconnaître la profession dans la sphère « sport santé »
8. Le numérique en santé, avec des kinésithérapeutes innovants et communicants
9. Le développement de la santé sur le territoire, dans une logique d'implication dans les communautés de soin

Vous souhaitez que ces projets et bien d'autres voient le jour
SOUTENEZ-NOUS !

L'AVENIR DE LA KINÉSITHÉRAPIE SE JOUE EN 2021

Le 31 mars, les kinésithérapeutes libéraux éliront leurs représentants au sein des Unions régionales des professionnels de santé – URPS. Ces élections représentent un double enjeu :

- **sur le plan régional**, elles ont pour objectif d'élire une équipe pour l'URPS. Nos candidats sont riches de leur diversité : élus sortants et jamais élus, syndiqués ou non, exerçant en milieu rural ou urbain. Mais ils ont tous en commun d'être constructifs et déterminés.
- **sur le plan national**, elles permettent à vos syndicats d'être représentatifs et de peser au niveau départemental, régional et national, notamment dans le cadre des négociations avec l'Assurance maladie.

PLUS LA PARTICIPATION SERA ÉLEVÉE, ET PLUS NOUS POURRONS AGIR POUR VOUS DÉFENDRE !

Déterminé et constructif, le SNMKR se bat sur tous les fronts pour obtenir une juste reconnaissance des kinésithérapeutes et de leurs actes. Alors que nous sommes touchés de plein fouet par la crise sanitaire et ses conséquences, il est primordial que les kinés se mobilisent massivement pour voter aux élections URPS, et ainsi donner du poids à nos revendications face à une bureaucratie sanitaire de plus en plus coupée de la réalité.

10 PRIORITÉS NATIONALES POUR SOUTENIR ET VALORISER LES KINÉSITHÉRAPEUTES

- 1 Pas de signature d'avenant ni de nouvelle convention tant que les 200 millions d'euros par an dus à la profession n'auront pas été perçus, et que la lettre clef n'aura pas été revalorisée
- 2 Actualiser et indexer la lettre clé sur l'augmentation du coût de la vie
- 3 Simplifier la nomenclature en créant 2 actes : un acte simple et un acte complexe sur le modèle des cotations post-Covid
- 4 Conforter les prises en charge à domicile notamment en revalorisant les indemnités de déplacement
- 5 Redéfinir notre métier comme profession médicale et développer la recherche en kinésithérapie
- 6 Élargir l'accès direct sans prescription médicale et notre droit de prescription
- 7 Améliorer les congés maternités et paternités ainsi que la couverture sociale des kinés (suppression du délai de carence de 90 jours etc.)
- 8 Soutenir l'exercice des kinés en milieu rural et zones sous-dotées en renforçant et en élargissant les dispositifs de maintien de l'activité
- 9 Mettre en place un secteur 2 à tarifs libres en kinésithérapie pour valoriser les plateaux techniques et les exercices spécifiques
- 10 Évaluer l'impact du zonage pour demander une révision anticipée et en redéfinir les règles



Retrouvez notre
programme national

Ouvrez le QR code avec l'appareil
photo de votre smartphone